### LA FAMILLE DE GONDI-RETZ AU TOURNANT DES XVI° ET XVII° SIÈCLES

### L'HÉRITACE D'UNE FAMILLE DUCALE A L'ÉPOQUE DE LA RÉFORME CATHOLIQUE

PAR

### JEAN-CHARLES NICLAS

diplômé d'études approfondies

### INTRODUCTION

L'étude de l'une des deux branches françaises de la famille de Gondi au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est avant tout celle d'un héritage et de la gestion de cet héritage par les membres de la nouvelle génération. Il s'agit en réalité d'étudier dans les vingt-cinq premières années du XVIII siècle comment les descendants du maréchal de Retz, Albert de Gondi, ont œuvré pour soutenir le rang auquel leur maison d'origine italienne avait été élevée en l'espace de deux générations : celui d'une famille dont l'une des terres, le comté de Retz, aux confins de la Bretagne et du Poitou, avait été érigée en 1581 en duché-pairie. Cet honneur, réservé alors aux plus hautes lignées de l'aristocratie du royaume, établissait ceux qui le recevaient au premier rang de l'État. Pour leurs successeurs, il fallait alors tout faire pour assurer la prééminence sociale inhérente à cette dignité. Aussi la question essentielle est-elle de savoir quels movens les héritiers d'Albert de Gondi ont mis en œuvre pour conserver à leur famille le rang et la primauté qui étaient les leurs. La réponse doit encore tenir compte du fait qu'il ne leur fallait pas seulement prendre la succession d'un duc et pair, mais aussi celle de Pierre de Gondi, frère d'Albert, cardinal de l'Église romaine, évêque de Paris, possesseur de multiples bénéfices. En outre, les membres de la famille de Gondi au début du XVII<sup>e</sup> siècle n'étaient pas indifférents aux combats nouveaux de la reconquête catholique dans un royaume enfin sorti des guerres civiles et en pleine reconstruction. C'est peut-être là que la famille pouvait trouver les sources de sa renommée.

### SOURCES

La présente recherche s'inscrit dans la continuité de celle de M.-H. Jullien de Pommerol sur la vie d'Albert de Gondi, maréchal de Retz. L'essentiel des conclusions repose sur les découvertes faites dans le Minutier central des notaires de Paris aux Archives nationales. Les différents notaires de la famille de Gondi ont pu être identifiés (études LIV et LXXVIII essentiellement). Il a donc été possible, à partir des centaines d'actes retrouvés, de cerner de façon plus précise l'histoire de la maison de Gondi au début du XVIII siècle en étudiant la gestion de ses affaires, les relations entre ses divers membres, les modalités de la succession et des partages, les fidèles et les hommes de confiance, l'administration des divers bénéfices ecclésiastiques tenus en commende, et enfin l'implication dans le mouvement de la Réforme catholique. Les recherches se sont appuyées aussi sur des documents retrouvés au gré de diverses séries des Archives nationales (séries L, M, Y), dans les Archives départementales de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et de la Sarthe. Plusieurs pièces importantes au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ont également étayé les diverses conclusions.

# PREMIÈRE PARTIE LE TEMPS DES SUCCESSIONS

### CHAPITRE PREMIER

### L'HÉRITAGE

Tout au long du XVI" siècle, la famille de Gondi a connu une ascension qui a conduit ses membres jusqu'aux plus hautes places de la hiérarchie aristocratique et ecclésiastique. Cette élévation sociale est avant tout le fait d'une politique intelligente menée par deux hommes qui ont tous deux brigué, dans leurs carrières respectives, les plus importantes charges. Albert et Pierre de Gondi, dans le sillage de leur mère Marie-Catherine de Pierrevive, qui avait épousé Antoine de Gondi, venu chercher à Lyon la fortune qu'il ne pouvait espérer à Florence, ont profité de la faveur considérable dont ils jouissaient auprès de Catherine de Médicis, leur compatriote, pour devenir indispensables au pouvoir royal, en particulier auprès de Charles IX.

Il faut souligner que la progression sociale de ces deux hommes s'était faite avec un étonnant parallélisme qui avait lié et leurs carrières et leurs fortunes. Albert obtint la consécration suprême avec la charge de maréchal de France et l'érection de sa terre de Retz en duché-pairie en 1581. Pierre de Gondi de même, lorsqu'il fut nommé en 1568 évêque de Paris, puis promu à la pourpre cardinalice en 1587. A la faveur de leur élévation, ces hommes avaient rassemblé des fortunes importantes. Albert de Gondi avait épousé en 1565 Claude-Catherine de Clermont, l'un des plus beaux partis de France. On peut estimer la fortune du couple ducal à la mort de la duchesse en 1603 à 3,5 millions de livres. Quant à Pierre de Gondi, le cumul de nombreux bénéfices et sa position à la tête de l'évêché de la capitale lui permettaient de jouir de revenus importants et réguliers.

### CHAPITRE II

#### LES MODALITÉS DE LA SUCCESSION

L'étude de la succession met en évidence le fait que beaucoup de détails avaient été réglés de leur vivant par le couple ducal et par le cardinal de Gondi, dans les modalités du partage de leurs fortunes et dans la transmission des charges et des honneurs. L'acte essentiel qui régla la répartition patrimoniale est le testament de la duchesse de Retz, rédigé en 1601. Dans le souci essentiel de préserver l'unité de la famille, elle avait, de concert avec son époux, œuvré afin de donner à chacun de ses descendants un lot équitable, en mesure avec son rang social. Pourtant, on se rend compte que, dans les faits, la succession ducale fut finalement réglée dans les années 1615-1620, après la majorité du jeune duc de Retz, Henri de Gondi, petit-fils d'Albert, qui passa plusieurs accords avec ses oncles. Henri, Philippe-Emmanuel et Jean-François de Gondi.

En outre, Albert de Gondi et Claude-Catherine de Clermont avaient aussi conclu, pour certains des leurs, des alliances avec les plus beaux partis du royaume, pour asseoir la position sociale de leur maison d'origine étrangère. Financièrement, le poids de ces conventions matrimoniales exigea à terme une ponction de plus d'un million de livres sur l'héritage du couple ducal.

Il ne faut pas non plus négliger la succession du cardinal de Gondi, qui, par son testament et ses divers codicilles, équilibra les fortunes de ses nièces et neveux et manifesta au grand jour la vive affection qu'il nourrissait pour Philippe-Emmanuel de Gondi, en le nommant son héritier et légataire universel.

Enfin, même si les héritiers du maréchal de Retz ne lui succédaient pas dans toutes les charges politiques qu'il avait occupées, Albert de Gondi s'était arrangé pour que Philippe-Emmanuel héritât de son vivant l'office de général des galères de France. La mort subite de son fils aîné, Charles de Gondi, au Mont-Saint-Michel en 1596 avait contrecarré les projets du maréchal pour la transmission du titre de duc et pair et de tous les honneurs qui l'accompagnaient. Désormais, c'était son petit-fils, Henri de Gondi, encore mineur, qui devait hériter de la dignité.

### CHAPITRE III

### LES SUCCESSIONS ECCLÉSIASTIQUES ET SPIRITUELLES DE LA MAISON DE GONDI

C'est avec habileté que Pierre de Gondi s'occupa de la transmission, de son vivant, de tous les bénéfices qu'il tenait. Il avait compris, dans les temps de la Ligue, que sa position d'évêque de Paris lui imposait l'obligation de faire office, à la mort du roi Henri III, de médiateur entre le camp du nouveau prétendant au trône et celui des catholiques ligueurs. Pour conserver ses charges, il avait rejoint le roi de Navarre quand il fut sûr de sa victoire et surtout de sa nouvelle conversion à la foi catholique. Dépêché plusieurs fois vers Rome afin d'obtenir pour Henri IV l'absolution du pape, il avait obtenu les bonnes grâces du roi. Aussi, dès 1596, résignait-il à son neveu, Henri de Gondi, l'évêché de Paris tout en conservant une partie des revenus du temporel et la collation des bénéfices. Profitant de la même faveur royale, il avait pu transmettre à ses neveux ecclésiastiques, Henri et Jean-François de Gondi, mais aussi à ses fidèles chanoines de l'Église de Paris, Silvius de Pierrevive ou André Courtin, la quasi-totalité des abbayes qu'il tenait en commende.

Au tournant des deux siècles, Albert et Pierre de Gondi avaient aussi posé les bases de l'action de la famille dans le mouvement de la Réforme catholique. En effet, on découvre un mécénat religieux qui se manifeste essentiellement pour assurer la renommée de la famille jusque dans la tombe (c'est le but de la fondation de la chapelle de Gondi dans la cathédrale Notre-Dame), et aussi le salut de l'âme de ceux qui étaient maintenant proches de la mort. Toutefois, certains membres de la famille, en particulier Claude-Marguerite de Gondi, marquise de Maignelais, apparaissent déjà comme de grandes âmes pieuses qui, par une conduite édifiante et un rapport privilégié avec certains ordres, tels les Capucins, offrent une réputation nouvelle au nom de Gondi.

## DEUXIÈME PARTIE L'APOGÉE DES GONDI AU XVII° SIÈCLE

### CHAPITRE PREMIER

### LA PLACE DE LA FAMILLE DE GONDI DANS LA NOBLESSE FRANCAISE

Désormais, la famille de Gondi appartient à la plus haute aristocratie. A ce titre, elle entretient des relations privilégiées avec certaines autres maisons du royaume. Le mariage, en 1610, encouragé par le roi Henri IV, du jeune duc de Retz avec Jeanne de Scépeaux, héritière du duché de Beaupréau, s'inscrit dans cette politique. Par la suite, pendant les temps troublés de la régence de Marie de Médicis, Henri de Gondi, duc de Retz, entra plusieurs fois dans les intrigues fomentées par les grands. A cette époque, la famille de Gondi appuyait principalement sa clientèle nobiliaire sur ses proches parents. Ainsi, Albert de Rousselet, proche cousin (sa mère était la sœur d'Albert et de Pierre de Gondi), était l'homme qui avait toute la confiance des Gondi, surtout pour gérer leurs affaires en Bretagne.

En même temps, certains membres de la famille s'imposent comme des serviteurs zélés du pouvoir royal. Philippe-Emmanuel de Gondi, dans sa charge de général des galères, rend de nombreux services en Méditerranée en combattant les pirates et les Barbaresques et en avançant de grandes sommes d'argent pour l'entretien des navires et des équipages. Henri de Gondi, évêque de Paris, après la mort de son oncle le cardinal, obtient grâce à la faveur royale une promotion au cardinalat en 1618 et entre au Conseil du roi, comme chef du Conseil. Là, il représente les idées du parti dévot, principalement dans la lutte contre les protestants.

Dans la gestion des fortunes, on voit poindre un problème financier. Même si les membres de la famille de Gondi montrent une solidarité évidente face aux difficultés qui peuvent apparaître, le poids de certaines dettes commence à se faire lourd. Les héritages des épouses du jeune duc de Retz et du général des galères, le passif de la succession des duc et duchesse, mais aussi le train de vie imposé pour soutenir le rang et la prééminence sociale de la famille, font que certains Gondi sont obligés d'avoir recours souvent à l'emprunt, ou aux bonnes grâces du cardinal.

dans le cas de Philippe-Emmanuel. Le plus périlleux, pour la bonne santé des finances du général des galères et du duc de Retz, est le recours constant à la pratique de la rente constituée pour obtenir les liquidités qui leur manquent. Les arrérages s'accumulent et laissent présager un sombre avenir.

### CHAPITRE II

#### LES GONDI ET L'ÉGLISE DE PARIS

Le rayonnement des Gondi s'appuie d'abord sur les ecclésiastiques de la famille. En effet, à la suite du cardinal, Henri puis Jean-François de Gondi ont été les chefs du clergé dans la capitale, où l'effervescence du renouveau catholique se manifestait plus que dans toute autre partie du royaume. Leur autorité s'appuyait sur une clientèle fidèle au sein du chapitre de Notre-Dame. Les chanoines Silvius de Pierrevive, André Courtin, Didier Aubry, parmi d'autres, servaient leur cause auprès de leurs collègues et les assistaient dans la gestion des affaires de la famille. Dans l'administration de leur fortune, ces ecclésiastiques ne rencontraient pas les mêmes problèmes que leurs parents, car la possession de multiples bénéfices, et en particulier de l'évêché de Paris, leur garantissait des revenus réguliers et importants.

L'année 1622 fut celle d'un changement essentiel pour l'Église de Paris, orchestré par les Gondi. Henri de Gondi, mort en août dans le sud de la France, lors de l'expédition militaire contre les protestants, n'eut pas la satisfaction de voir le diocèse de Paris érigé en métropole. C'est son frère et successeur, Jean-François, qui retira, en devenant le premier archevêque de Paris, tous les fruits de son intervention dans ce sens auprès du roi et du pape.

### CHAPITRE III

### LES CONDI ET LE MOUVEMENT DE LA RÉFORME CATHOLIQUE

Comme autorité supérieure du clergé parisien, les Gondi devaient canaliser tous les mouvements de fondation et d'introduction d'ordres et de congrégations nouvelles dans la capitale. Leur autorisation nécessaire les plaçait de fait parmi les plus hautes personnalités du parti dévot. Mais la famille de Gondi, au cœur du renouveau spirituel, était essentiellement connue pour l'action des laïcs, en particulier celle de la marquise de Maignelais, de Philippe-Emmanuel de Gondi ou de Françoise-Marguerite de Silly. Ainsi, Claude-Marguerite de Gondi œuvra avec force pour persuader Pierre de Bérulle d'entreprendre son projet de réforme de la vocation sacerdotale, en l'incitant à créer la congrégation de l'Oratoire. Ses largesses étaient sans égales puisqu'elle donna l'argent nécessaire au commencement d'une telle entreprise. Il en fut de même pour le général des galères et son épouse, qui, avec Vincent de Paul comme précepteur de leurs enfants, avaient un homme de la plus haute piété dans leur maisonnée. Celui-ci les conduisit sur le chemin de la charité en les ouvrant à la détresse spirituelle des populations rurales de leurs terres. Le couple se décida donc à avancer l'argent nécessaire à la création de la Mission afin de permettre au saint prêtre de réunir des ecclésiastiques pour continuer l'œuvre d'évangélisation des campagnes. La spiritualité des Gondi reposait surtout sur la conversion personnelle des membres de la famille, grâce à leur relation avec de grands directeurs spirituels. Leur foi était agissante et ils mettaient une grande partie de leur richesse au service des plus pauvres.

### CONCLUSION

L'avenir de la famille de Gondi au XVII<sup>e</sup> siècle sera un « déclin doré ». Les difficultés rencontrées pour conserver les charges viennent aggraver celles des fortunes, encore plus dangereuses pour la survie de la famille. L'endettement progressif explique la vente de beaucoup de terres à partir des années 1640 pour effectuer le remboursement des rentes constituées au début du siècle et le paiement des arrérages. L'hostilité de Richelieu à l'égard de la famille et ses ambitions maritimes privèrent les Gondi de la charge de général des galères. Le mariage entre les cousins Pierre de Gondi et Catherine de Gondi permit à la maison de conserver le duché-pairie de Retz en son sein grâce à la nouvelle érection qu'en fit le roi Louis XIII en 1634, pour le fils aîné de Philippe-Emmanuel de Gondi. En fin de compte, le rayonnement est surtout assuré par les ecclésiastiques et les « âmes pieuses ». La famille de Gondi tire maintenant sa célébrité des jardins de Saint-Cloud construits par l'archevêque de Paris, des intrigues du second cardinal de Retz pendant la Fronde et surtout de l'exemple d'idéal religieux donné par Philippe-Emmanuel, désormais oratorien engagé aux côtés des jansénistes, ou par la « sainte » marquise de Maignelais qui par une rude pratique de l'ascèse et ses multiples dons charitables forçait l'admiration de tous.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrat de fondation du couvent des Cordeliers au château de Noisy par Albert de Gondi et Claude-Catherine de Clermont (1599). – Marché de menuiserie passé par Pierre, cardinal de Gondi, pour la réfection de la grande salle de l'évêché de Paris et l'aménagement de la chapelle de Gondi dans l'église Notre-Dame (1603). – Modification par Philippe-Emmanuel de Gondi, père de l'Oratoire, du contrat de fondation de la Mission (1627). – Visite des ouvrages de maçonnerie entrepris par Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, pour la création des fontaines et cascades de Saint-Cloud (1636).

### **ANNEXES**

Tableaux. - Illustrations. - Index.